

République Française

Commune d'ALQUINES

République Française

Commune d'ALQUINES

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mai 2024

Le 3 mai 2024 à 19 heures 00 le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, suite à la convocation en date du 3 mai 2024, dont un exemplaire a été affiché en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Jean-Marie Allouchery,

Etaient présents :

Mmes et Mrs : Martine Boulogne, Anne Debuiche, JM Allouchery, Anthony Caruyer, Louison Chevalier, Gérard Marcotte, Jean-Paul Pruvost, Claude Vasseur, Chloé Kielinski, Patrick Hermez.

Absents Mmes et Mrs : , Caroline Dubray, Stéphanie Dubray, Dominique Rohart, Loïc Cocart,, Sébastien Morrien :

Louison Chevalier a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

organisation de la Ducasse ;

organisation du repas des aînés ;

point sur l'organisation des subventions aux associations ;

ajustement des demandes de subventions pour les travaux rendus nécessaires par les inondations.

1 - Organisation de la Ducasse

Monsieur le Maire interroge le conseil sur l'organisation de la Ducasse.

Il est fait observé que le bar de « la descente » a décidé d'organiser un événement avec un repas et la mise à disposition de structures pour les 19 et 20 mai 2024.

L'année dernière la commune avait organisé l'événement mais la boulangerie et la descente s'était désistée au dernier moment et avait fermé leur établissement.

Monsieur le Maire précise qu'il est relancé par le propriétaire du manège pour savoir s'il peut s'installer du le domaine public communal.

Après un tour de table il est précisé que si la Descente a lancé l'organisation d'une Ducasse, il convient de préciser au propriétaire du Manège qu'il devait se rapprocher de la « descente » car la commune n'organiserait pas d'événement cette année.

Par ailleurs Monsieur le Maire en profite pour informer le conseil qu'une fête de quartier sera organisée par un Alquinois à Neuville. La commune mettra à disposition l'école exceptionnellement pour le bon déroulement de cette festivité.

2 - Organisation du repas des Aînés

Monsieur Claude Vasseur s'interroge sur l'organisation et le nombre de conseillers présents. Madame Chloé Kielinskie précise que tout dépend de la date qui sera retenue. Il en ressort que la date du 15 juin 2024 est retenue pour l'organisation du repas. Monsieur le Maire se charge des réservations et du choix du traiteur. Monsieur Claude Vasseur aidera à la préparation de la Salle, les autres conseillers présents ce jour là aideront à la distribution des plats. Ils en sont remercié par avance.

3 - Point sur l'organisation des subventions aux associations

Monsieur le Maire rappelle que les subventions aux associations n'ont pas encore été délibérées et qu'il convient de convenir comme chaque année qu'elles fournissent rapidement à l'adjoint ayant délégation en la matière :

- le budget prévisionnel annuel de l'exercice courant ;
- les comptes annuels de l'exercice précédent.

Il conviendrait que ces documents puissent parvenir pour le 3^e trimestre 2024 afin d'éviter un vote en fin d'année.

4 - Ajustement des demandes de subventions pour les travaux rendus nécessaires par les inondations.

La commune a engagé plus **de trente mille euros** pour mettre en œuvre les réparations des dégradations entraînées par les inondations qui se sont déroulées à partir de novembre 2023.

Monsieur le Maire salue à cette occasion les services de l'Etat qui ont subventionné à 100 % la première de ces travaux qui s'élevait à 20 000,00 €.

A cette occasion il a été :

- procédé à la réparation des dégradations de route ;
 - engagé des élargissements de chaussée ;
 - rue Rocourt ;
 - rue du cimetière ;
 - chemin de Montreuil ;

Une deuxième tranche est engagée qui doit concerner la rue Haute Planque pour 10 000,00 €.

rue Haute Planque (relèvement d'une partie de la rue et pose de tuyaux d'évacuation des eaux).